

RÉSERVATION DE SALLES

DEMANDEUR

Raison sociale :
 Représenté par Nom : Prénom :
 Adresse postale : CP : Ville :
 Téléphone : Mail :

ÉVÉNEMENT

Type de manifestation

Assemblée générale

Réunion publique

Conférence

Réunion

Formation

Autres :

Date de début de réservation : à h

Date de fin de réservation : à h

Date de l'événement : à h

SALLE*

Salle des fêtes (350 debout/300 assis)

Salle de réunion 3^e étage des Romarins (30 pers)**

Forum des Romarins**

Salle de conférence des Romarins (80 pers)**

* Le samedi, en raison du marché hebdomadaire, les salles ne sont pas accessibles avec des véhicules avant 15h.

** l'activité proposée dans ces salles doit être conforme au règlement intérieur de l'espace culturel des Romarins.

MODALITÉS (Wifi gratuit)

Public attendu : Privé Public Installation la veille : Oui Non

Nombre de personnes attendues :

Distribuez-vous de l'alcool lors de l'événement

Désirez-vous un accès véhicule afin de décharger

Oui (remplir le formulaire de débit de boissons)

Oui

Non

Non

AMÉNAGEMENT

Chaises : nombres

Grilles : nombres

Tables : nombres

Micros : nombres

Vidéoprojecteur (prendre contact pour connectique)

DOCUMENTS À FOURNIR ET CONDITIONS

- Le présent formulaire est à retourner au plus tard 30 jours avant la date de l'événement
- Une attestation d'assurance en Responsabilité Civile en cours de validité
- Un chèque de caution de 500 € rédigé à l'ordre du Trésor Public

Date de la demande	Je soussigné, m'engage à faire respecter intérieur, à restituer les locaux en état ainsi que les consignes de sécurité de la salle.	
	Signature	
Reçu le :	Observation	Signature

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR

- Derniers statuts dûment déclarés, signés et datés, par au moins DEUX membres du bureau.
- Récépissé de déclaration correspondant aux derniers statuts.
- Publication au Journal Officiel correspondant aux derniers statuts.
- Dernier bureau de l'association.
- Récépissé de déclaration correspondant au dernier bureau.
- Attestation d'assurance en responsabilité civile de l'association.
- Chèque de caution de 500 euros à l'ordre du Trésor Public.